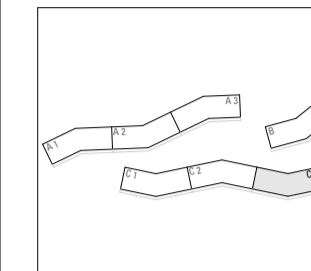


CONSTRUCTION DE TROIS IMMEUBLES DE LOGEMENTS AVEC PARKING SOUTERRAIN / CHEMIN DES TINES PARCELLE 1071 / 1260 NYON

PHASE EXECUTION

PLAN NIVEAU 2 _ BÂTIMENT C3

Échelle : 1/50
Dessin : ND/CM
Date : 11.05.2021
Format : 105*59.4



ARC_PL_BAT C3_412.80_0160

INDICE G.05

INDICE	MODIFICATIONS
G.02	mise à jour position manivelles stores
G.03	mise à jour cloisons + joints de chapes
G.04	mise à jour cloisons salles de bain + armoires
G.05	mise à jour portillon électrique

DATE MODIF.
14.12.2020
18.12.2020
21.04.2021
11.05.2021

PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN : Parcelle n° 1071 / Ville de Nyon, Place du Château 3, 1260 Nyon

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : CODHA, Coopérative de l'Habitat Associatif
Rue des Gares 9, 1211 Genève 2
email: info@codha.ch

ARCHITECTES : farr zouboulakis & associés architectes
Avenue de l'Avant-Poste 5, 1005 Lausanne
tél: 021 601 55 77 / fax 021 601 55 76 / email: info@farralakis.ch

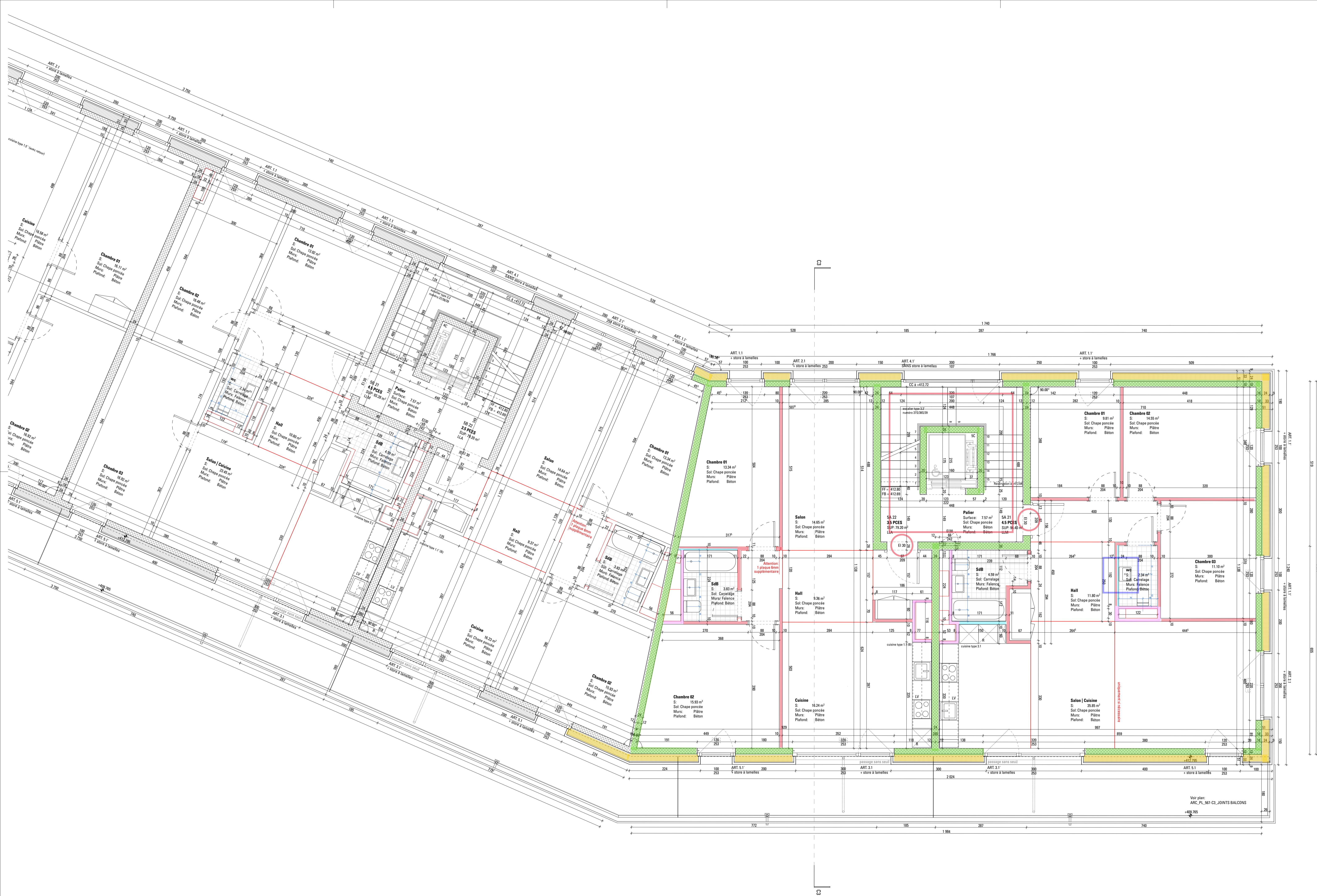
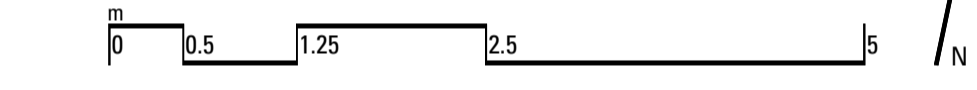
ENTREPRISE GÉNÉRALE : Construction Perret SA
Rte du Bois-de-Bay 38, 1242 Satigny
tél: 022 306 17 17 / fax 022 306 17 07 / email: cpsa@cpsa.ch

MANDATAIRES:

- Génie civil: **MP Ingénieurs Conseils SA** Rue du centre 16, 1023 Crissier / tél: 021 636 09 02
- Géotechnique: **De Cerenville géotechnique** Chemin des Champs-Courbes 17, 1024 Ecublens / tél: 021 691 24 91
- Géomètre: **Courdesse & Associés** Praz-Palud 7, 1040 Echallens / tél: 021 886 22 44
- Cvs: **Weimann Energies** Rte d'Yverdon 4, 1040 Echallens / tél: 021 886 20 20
- Électricité: **srgengineering, Ingénieurs-Conseils Scherler SA** Ch. de Maillefer 36, 1052 Mt.-sur-lausanne / tél: 021 54 55 70
- Acoustique: **Diechel Acoustique** Rue de la Musée 1, 1205 Genève / tél: 022 328 49 28
- Sécurité incendie: **Orqual SA** Rue Baylon 2bis, 1227 Carouge / tél: 022 300 33 06
- Paysagiste: **Bureau du Paysage Jean-Jacques Borgeaud** Av. de Chailly 23, 1012 Lausanne / tél: 021 320 82 80



- Les informations figurant sur ce plan doivent être contrôlées par les mandataires concernés.
- Toute erreur est à signaler à la DT + DA
- Les mandataires doivent soumettre leurs plans à la DA pour approbation avant exécution ou commande.



ECO QUARTIER DU STAND- NYON

CONVENTION D'UTILISATION HABITANTS

V2 – 11/01/2022



Murs bétons, ép. variable, min 18 cm + 1 cm de plâtre

Percements possibles, tampons béton recommandés.



Cloisons, placo-plâtre, ép. 2.5 cm + structure métallique – 10cm épaisseur total

Percements possibles, support chevilles à plâtre pour charges légères uniquement.
Ex. Éléments pouvant être fixé sur les cloisons = biblio, tableaux, lustrerie.



Murs faïences, ép. 2.5 cm placo + 1 cm de carrelage, Cuisine – Salles de bains – WC

Percements interdit



Gaines techniques, cloisons feu, murs faïences

Percements interdits.



Revêtement extérieur bois, Balcons

Aucun percement possible.



Si le lave-main n'est pas sur une courette, ne pas percer sous 1m10



Portes palières en bois EI30 (portes d'entrée appartements)

Percements interdits, car il s'agit de portes anti-feu qui ont une certification. Ex. Pas de chatière.



Cages d'escalier, paliers, ascenseurs – Accès secours

Pas d'entrepôt de charges thermiques (aucun élément inflammable). Mobilier métalliques acceptés.

Passage libre obligatoire de 120 cm.

Plafonds en béton

Percements possibles.

Ex. Éléments pouvant être suspendus = lustrerie, plantes suspendues légères.

Sols (chape poncée)

Aucune fixation au sol, car chauffage par le sol.

Balcons

Éviter les barbecues, feu plutôt en extérieur. Un espace barbecue est prévu dans les aménagements extérieurs communs.

Attention. Les rideaux doivent bien être repliés en cas de vent.

Espace couvert extérieur, entrée d'immeuble / Ne pas percer les murs, ni les portes.